

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

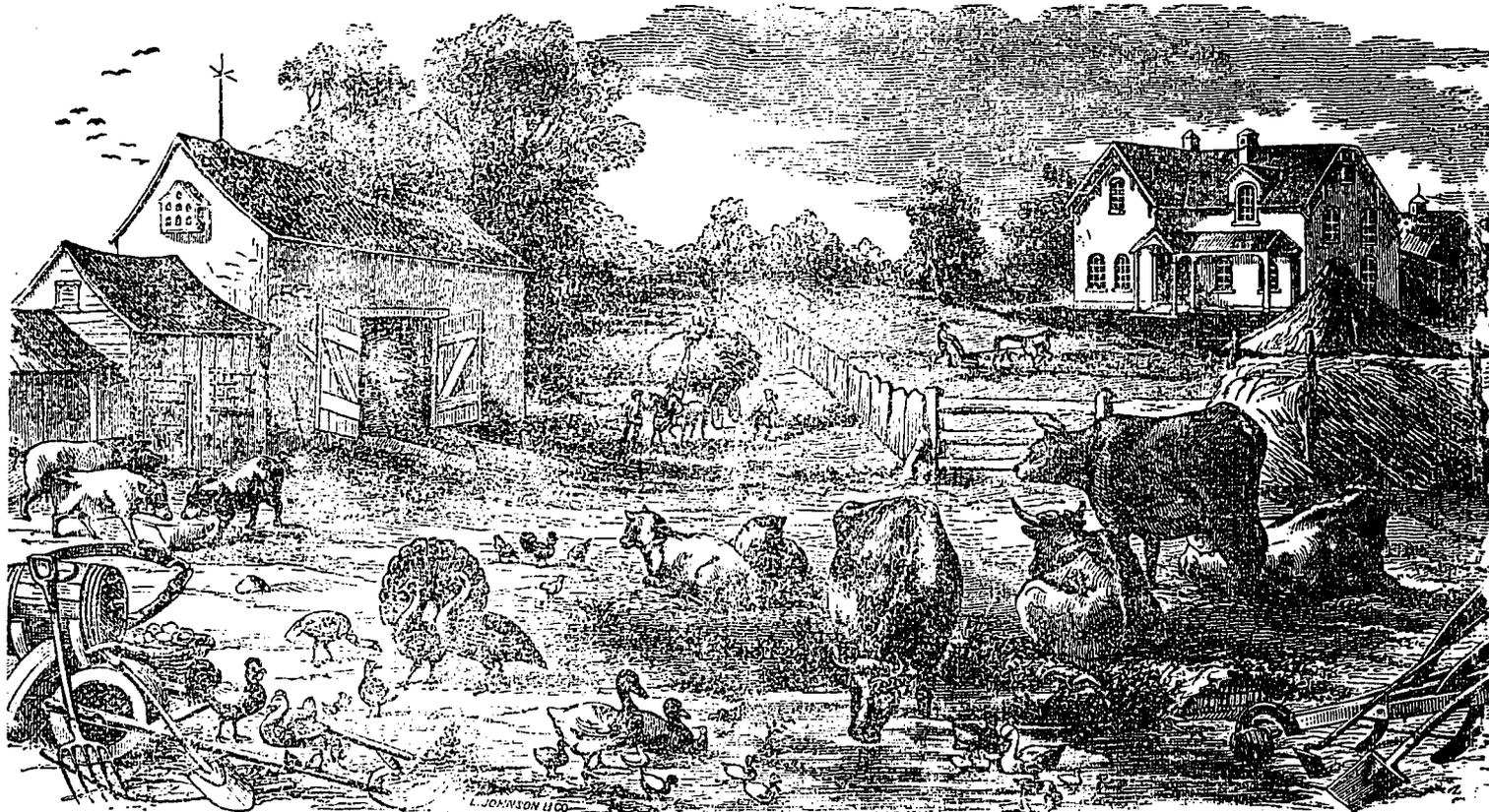
Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.



JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]
Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 1 St. Hyacinthe,—Province de Québec,—Mercredi, 2 Février 1870. No. 18



JOURNAL D'AGRICULTURE.

Conditions.—L'abonnement sera de *Un Ecu* pour un an d'avance; quand il ne sera pas payé d'avance l'abonnement sera de \$1. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Toute personne qui organisera un club de 50 abonnés aura droit à 50 copies du *Journal* pour \$20.

20 copies \$8-50. 10 copies \$4-50.

Le *Journal d'Agriculture* paraîtra le Mercredi de chaque semaine.

Nous traiterons de gré à gré pour les annonces.

Toutes lettres, etc., devront être adressées *Franco* au

Journal d'Agriculture.

Le "*Journal d'Agriculture*" est imprimé et publié par Cunille Lussier dans la maison en briques de H. J. Doherty coin nord des rues Cascades et St. Hyacinthe.

LA FERME-MODELE.

—oo—

CHAPITRE III.

Les porcs, moyens de les engraisser.

Augustin.—Les porcs ! voilà des bêtes qui m'inspirent un dégoût, une répugnance invincible. Sont-ils réellement aussi sales et aussi stupides qu'on le pense généralement ?

M. de Morsy.—Le cochon est un animal d'une laideur repoussante ; tous ses mouvements sont disgracieux, et deux sens, l'ouïe et l'odorat, pronnent seuls chez lui un développement prononcé ; ceci est incontestable. Mais comment ne pas parler en faveur des qualités précieuses que lui seul possède ?

Sale comme un porc ! dit-on communément. Eh bien ! vous seriez fort étonnés d'apprendre que le porc est le plus propre de tous les animaux domestiques. Bien loin de se plaire dans

l'ordure, seul des habitants de nos basses-cours, il ne salit jamais la litière où il repose. Aucun animal ne se laisse laver, brosser, bouchonner avec autant de plaisir, et ne se prête plus volontiers à ces opérations. La baignoire est pour lui d'une nécessité absolue ; et manquant d'eau, il se vautre dans les borborygmes pour se rafraîchir.

Le porc mangeant de tout, il suffit pour l'engraisser de lui donner une nourriture abondante ; et, selon les qualités plus ou moins substantielles de cette nourriture, il acquerra plus ou moins vite un embonpoint plus ou moins complet. Engraisser complètement, le plus rapidement et le plus économiquement possible ses cochons, voilà le problème que se pose le cultivateur qui se livre en grand à l'engraisement des porcs.

Son premier soin est de se procurer une race d'animaux dont la conformation et le tempérament diminuent les difficultés que présente toujours la dernière période de l'engraisement.

Il reste ensuite à l'éleveur à adopter un genre de nourriture qui lui permette de tirer le parti le plus avantageux de ses produits. Je m'explique.

Le cultivateur ne peut trouver profit à l'engraissement des porcs qu'autant qu'il vendra ses porcs gras infiniment plus cher qu'il ne vendrait les aliments que ces mêmes porcs ont consommés : il doit donc choisir parmi ses produits propres à être donnés en nourriture aux porcs, ou ceux dont la valeur vénale est la moindre, ou ceux dont la consommation donnera à ses porcs une valeur supérieure à la valeur primitive de ces produits en nature.

Ces principes ne doivent pas seulement guider le fermier dans l'engraissement des porcs, il doit les appliquer à tous les animaux qu'il élève. S'il ne s'agissait que d'engraisser un bœuf, l'opération serait très-simple et très-facile. Ce qui demande beaucoup de connaissances, beaucoup d'expérience, beaucoup de tact et d'habileté, c'est d'engraisser fructueusement, c'est à dire, de vendre le bœuf gras plus cher qu'il n'a coûté.

Ceci bien entendu, voici comment je procède pour engraisser un porc :

Quand un animal me paraît propre à être entrepris, c'est le mot, en même temps que je le soumetts à un nouveau régime alimentaire, je ne le laisse plus vagner librement dans sa cour ; seulement, pendant les premiers jours, pour l'habituer peu à peu à une séclusion complète, je lui accorde quelques moments de liberté, que je finis par supprimer tout-à-fait. Forcé par ma position de donner à mes porcs une nourriture purement végétale, je débute avec eux par des choux, des raves, des topinambours, d'abord administrés crus, ensuite cuits. Quand je m'aperçois que mes porcs commencent à se fatiguer de ces aliments, je les remplace par des pommes de terre, des betteraves, auxquelles j'associe à la fin d'épaisses bouillies de farines d'orge, de seigle ou de sarrasin, ainsi que les eaux grasses et les résidus de la cuisine et de la laiterie.

Comme vous voyez, je commence l'engraissement par les aliments les moins nutritifs et les moins appétissants, pour terminer par ceux qui, sous un moindre volume, contiennent beaucoup de substance alimentaire. Cette marche est indispensable pour deux motifs : d'abord parce que l'appétit d'un animal à l'engrais diminue pro-

gressivement, ensuite parce que les dernières livres de graisse sont beaucoup plus difficiles à produire que les premières.

L'expérience indique à l'éleveur le moment où il doit tuer un porc à l'engrais, sous peine de le voir périr d'une maladie comme sous le nom de cachexie graisseuse, et de perdre en un moment tout le fruit de ses dépenses et de ses soins.

Augustin. — Vous nous avez dit, Monsieur, que vous étiez forcé par votre position d'alimenter vos porcs avec des végétaux ; il y a donc des fermes où ils sont nourris et engraisés avec de la viande ?... Cela me semble étrange.

M. de Morsy. — A l'école vétérinaire d'Alfort, où l'on s'occupe beaucoup de l'élevage des porcs, ces animaux sont presque exclusivement nourris avec la chair des chevaux et autres bestiaux morts dans l'établissement. Ce mode d'alimentation réussit parfaitement, et c'est une nouvelle preuve que le porc doit être considéré comme le plus précieux des animaux domestiques, puisque c'est le seul dont l'homme puisse faire varier la nourriture à sa volonté ou selon ses ressources.

Il est aussi à remarquer que la fécondité du porc tient du prodige ; et Vanbaan a calculé que les descendants d'une seule truie pouvaient, en dix ans, composer une famille de six millions d'individus.

Les trois jeunes gens. — Six millions ! M. de Morsy. — Oui, six millions bien comptés. Les calculs du maréchal sont clairs et irrécusables. Ce qui vous paraîtra peut-être moins extraordinaire, mais ce qui au fond l'est davantage, c'est la progéniture d'une truie du comté de Leicester, en Angleterre. Des procès-verbaux authentiques, déposés à la société royale d'agriculture de Londres, attestent que cette bête mit bas et éleva, dans le cours de sa vie, trois cent cinquante-cinq petits, dont la vente produisit cent cinquante livres sterling [3,750 fr.]

[A continuer.]

LA FERME DE MON VOISIN.

Dans ma dernière communication, je vous ai donné une courte description des bâtisses et du bétail de mon voisin. Cette fois, je visitai M. X spécialement pour connaître et étudier sa conduite

et ses systèmes. Après les préliminaires de rigueur, et après nous être assis tous deux à côté d'un bon feu, je dis à mon voisin que la terre étant maintenant recouverte de neige et la continuation de notre visite sur la ferme étant pour le moment impossible, j'étais venu pour causer avec lui sur les principes d'après lesquels il s'est guidé pour faire de sa terre, qui, à ma connaissance, était des plus pauvres, une des plus belles fermes du comté.

D'accord avec vous, dit-il. C'est justement le temps de causer sur l'agriculture. L'hiver est la saison où le cultivateur doit lire et discuter. Les soirées sont longues ; les travaux ne pressent jamais absolument, et rien n'est si agréable qu'une causerie près d'un bon feu, quand règne au dehors une température au-dessous de zéro. Au reste rien n'empêche, qu'après avoir parcouru l'histoire de mes commencements et de mes procédés agricoles, nous allions par un beau dimanche après-midi faire la visite de mes champs et voir de nos yeux ce qui aura fait le sujet de notre entretien.

Ceci posé, je crois qu'il vaut mieux commencer par le commencement et vous faire connaître les vues et les intentions qui m'ont porté à entreprendre la culture de cette ferme ; d'autant plus que vous avez l'intention de publier le résultat de cette causerie, et que mon histoire et mon exemple, soutenus par les faibles succès obtenus, pourraient porter d'autres personnes de plus d'éducation et de plus de moyens à adopter la même carrière. Le pays tirerait un immense avantage d'avoir moins d'hommes de profession, moins de commerçants, et plus de cultivateurs instruits. C'est en ayant des hommes instruits parmi ses membres que l'agriculture atteindra le rang qu'elle mérite dans notre société.

Mais revenons à mon histoire, dit M. X. Il y eu onze ans dans le mois d'avril dernier, je me trouvai avec 9 enfants, dont plusieurs en adolescence, et non exempt de soucis à l'égard des biens de ce monde. Jusque là, j'avais été engagé dans une carrière qui m'avait certainement mis en lieu de vivre, mais elle était précaire, donnant tantôt du bénéfice, tantôt des mécomptes. Les enfants avaient besoin d'être formés et demandaient une occupation qui pût les initier à la vie pratique, chose essentielle à leur avenir. L'énergie de jeune âge commençait à me laisser. La

veillesse approchant, la prudence demandait de pourvoir aux éventualités qui l'accompagnaient. Je sentais qu'en justice pour ma famille et pour moi-même, je devais abandonner une branche qui ne me permettait rien d'assuré, et qui n'offrait aucune occupation pour mes enfants. Un conseil de famille fut tenu et nous décidâmes d'acquiescer à une terre qui pourrait nous faire vivre et nous procurer toutes les jouissances d'un chez-soi à la campagne. Lorsque j'étais jeune homme j'avais été formé à la vie rurale sur la terre paternelle, et bien qu'ayant abandonné la charrue pour une vie plus bruyante, il m'était toujours resté un goût prononcé pour la campagne, et j'étais heureux en ce moment de revenir à mon ancienne occupation.

Ayant donc décidé que l'agriculture offrait un placement sûr pour nos capitaux et une rémunération généreuse pour notre travail, nous commençâmes à chercher une ferme convenable. Plusieurs furent offertes à des prix variant de \$6 à \$40 par arpent. Une bonne terre dépassait rarement \$25.00. Nous fixâmes enfin notre choix sur un sol fertile et alumineux, mais terriblement épuisé, pour le prix élevé de \$35, l'arpent. Il y avait sur la ferme une maison en pierre ordinaire, quelques chétives bâtisses, mais en revanche elle pouvait s'élever facilement, elle était située près du moulin et du marche, assez voisine de la ville pour aller y chercher le fumier commodément, non loin d'une savanne où l'on pouvait se procurer la tourbe, et enfin elle avait le grand avantage de quelques arpents de bois au large et de quelques arbres d'agrément autour de la maison.

(A continuer.)

FÉVRIER.

Pour être plus court que les autres mois de l'année, Février ne laisse pas d'être bien rigoureux, le plus souvent. Les vents, la neige, le froid, se font sentir à cette époque plus qu'en aucun temps. On est de plus exposé à des changements de température qui requièrent de la part des cultivateurs une vigilance exceptionnelle.

Tous les animaux ont besoin d'être soignés un peu plus abondamment qu'à l'ordinaire, parcequ'ils ont besoin de plus de chaleur. La nourriture pour

les animaux est comme le combustible pour nous dans les froids. Elle les réchauffe, comme le bois nous réchauffe. Les hommes savent, eux, comment se réchauffer sans prendre de nourriture, mais les animaux ne le savent point; il faut donc leur fournir des aliments pour suppléer à cet inconvénient. C'est le bon temps de leur donner des racines, tels que carottes, patates, betteraves, etc., etc. Pour mieux les faire manger, on peut les couper: il serait encore mieux de les faire cuire.

Les vaches et les jeunes bœufs ne peuvent avoir trop de foin.

A mesure que le printemps arrive il faudra redoubler de vigilance et de soin; car c'est ordinairement l'époque où les animaux sont le plus exposés aux maladies, à la faiblesse, et à maigrir. Un animal qui arrive au printemps en mauvaise condition donne toujours des tribulations à son maître.

Si l'on a des bœufs que l'on prépare pour la boucherie, à mesure qu'ils acquièrent de la chair, il faut améliorer la qualité de la nourriture afin de leur donner de l'appétit.

Les vaches doivent être tenues chaudement, celles qui sont pour vêler surtout: on leur donne un peu de grain.

Les chevaux dont on se sert habituellement, doivent être soignés convenablement; on doit aussi examiner souvent la ferrure. On doit donner de l'exercice à ceux qui ne travaillent point.

Les juments qui sont pour avoir poulain, doivent aussi avoir de l'exercice, et il faut leur donner une nourriture plus abondante et de meilleure qualité, à mesure que le temps approche. Prenez bien garde qu'elles ne glissent sur la glace.

Tous les animaux qui doivent rapporter au printemps doivent être tenus chaudement; leur nourriture doit être bien soignée.

Ceux qui sont malades doivent être séparés des autres, afin qu'on puisse leur donner les soins qu'ils réclament. Et ne leur administrez aucun remède sans savoir ce que vous faites. Il y a beaucoup trop de personnes qui bourrent les animaux de remèdes sans savoir quelle est leur maladie et leur font plus de mal que de bien.

Préparez-vous pour les sucres.

Dans le mois de février, charroyez votre fumier dans vos champs. Si vous attendez que la neige soit partie, que la terre soit dégelée, vous compe-

rez votre terrain avec les roues de vos voitures. Vous lui ferez domage.

Il faut aussi charroyer le bois de chauffage. Il n'y a pas de plus mauvais calculs que de brûler du bois vert. La moitié de la chaleur produite par ce bois, passe pour convertir en vapeur l'eau qui se trouve dans le bois.

Charroyez des perches et des piquets pour faire votre clôture.

Commencez à préparer vos instruments d'agriculture.

Nous supposons que dans les mois passés, vous avez formé vos plans pour le printemps et l'été. Sinon, faites-les de suite. Il faut s'habituer à travailler avec ordre, et à ne pas aller à tâtons dans sa culture.

Songez à vous procurer des grains de semence.

Habitez-vous à tout faire en temps et lieu. Ainsi, si dès aujourd'hui, vous préparez tout ce qu'il vous faut pour faire vos sucres, vos semailles, vous pourrez profiter de toutes les belles journées qui vous seront données, ainsi que de toutes les autres chances. Vos travaux ne seront pas retardés à votre détriment.

Lisez les journaux agricoles.

Formez des clubs agricoles, assistez à ses séances, discutez les intérêts de l'agriculture, et faites des suggestions aux personnes qui s'occupent de l'organiser sur un bon pied.

GRAINE DE MIL.

Nos lecteurs ont vu dans notre dernier numéro une recette pour recueillir la graine de mil qui se trouve dans le foin qu'on donne aux animaux.

Nous devons faire remarquer qu'en publiant cette recette, nous n'avons pas prétendu dire que c'était le meilleur moyen d'obtenir la graine de mil, ni que les cultivateurs devaient récolter leur foin d'une manière qui, durant l'hiver put leur permettre d'employer cette recette. Seulement, comme nous savons qu'il y a un grand nombre de cultivateurs qui ne cultivent le foin que pour avoir du fourrage, et ne s'occupent point des revenus que peut leur donner la graine, comme nous savons enfin, qu'il y a un grand nombre de personnes qui donnent à leurs chevaux du foin dont il pourrait obtenir beaucoup de graine, nous leur avons indiqué un moyen de ne pas perdre entièrement cette graine.

Mais nous devons dire maintenant qu'il y a une autre manière bien plus avantageuse de procéder. Pour cela, toutefois il faudrait en venir à une révolution presque complète quant à l'époque où l'on doit faucher le foin, dans plusieurs districts.

Généralement, dans nos campagnes, on fauche le foin trop tard. Celui que l'on destine à la nourriture des animaux devrait toujours être coupé avant qu'il soit mûr. C'est avant que la fleur tombe qu'il faut mettre la faux dans les prairies. Coupé à cette époque, le foin est encore tendre; il conserve tous ses sucs, sa saveur, et il est plus nourrissant qu'un foin coupé mûr. La tige de ce dernier est raide comme du bois; et les animaux le trouvent dur, et nullement appétissant. Les cultivateurs devraient donc partager, dans leur esprit, leurs prairies en deux parties, couper de bonne heure le foin qu'ils destinent à la nourriture de leurs animaux, et laisser mûrir celui dont ils veulent obtenir de la graine. Couper ce dernier quand il est mûr et le battre ensuite pour avoir la graine.

Nous croyons qu'il serait plus profitable aux cultivateurs de procéder comme nous l'indiquons plus haut, quo de faucher tout leur foin en même temps et lorsqu'il est tout mûr. En récoltant leur foin à deux époques différentes, ils auront du bon foin comme nourriture pour leurs animaux, et de la bonne graine, qu'ils pourront faire servir sur leurs propres terres, ou vendre à bonne composition, s'il leur en reste.

LES COCHONS TENUS CHAUDEMENT.

Un cultivateur d'expérience a dit que si on voulait tirer profit d'un cochon, il ne fallait jamais lui laisser passer un hiver; il est de fait qu'un cochon du printemps, que l'on engraisse de suite, coûte moins cher et paye mieux pour les soins donnés que celui qu'on tue seulement à 15 et 18 mois.

Mais si l'on veut absolument garder des cochons courants, au moins, on devrait les garder en hiver chaudement et sèchement.

Tout cultivateur intelligent reconnaîtra que si les animaux en général sont exposés au froid et aux tempêtes, il leur faudra plus de nourriture pour se tenir en bon ordre. Il en est de même des cochons. Si on les laisse errer au froid et à la neige, sans leur

donner un lit de paille chaud et propre où ils puissent se réfugier à leur besoin, ils arriveront au printemps non seulement avec le farcin; mais encore chaque cri, chaque grognement qu'ils feront entendre démontrera que la nourriture qu'ils dévoront est gaspillée.

Que chacun fasse l'expérience. Qu'on prenne un cochon du printemps, qu'on le mette à l'engrais dès l'automne, et qu'on en laisse un autre courir et crever de faim durant un an avant de lui donner la nourriture suffisante, et que l'on calcule exactement tout ce que chaque animal coûte et on verra que le premier système, paye infiniment mieux.

Les cochons continuellement renfermés et qui n'ont pas accès à la terre, tireront un grand avantage si de temps en temps un leur jette du charbon de bois, des morceaux de brique molle et des morceaux de bois pourri. Une petite quantité de soufre mêlé à leur nourriture de temps à autre est encore une excellente chose.—Communiqué.

Belleil, 27 janvier 1870.

Messieurs les rédacteurs,

Les sociétés d'agriculture ont fait du bien; tous l'admettent. Mais quelles sont celles qui ont fait le plus de bien, et par quels moyens l'ont elles fait! Cet examen n'est peut-être pas dénué d'intérêt. Comme je l'ai dit plus d'une fois, je ne parle que des sociétés de campagne proprement dites. Loin de moi la prétention d'apprécier celles des villes aux gros villages. Les sociétés de Bagot, Ronville, Verchères ont certainement bien fait. Il peut y en avoir d'autres qui aient aussi bien et peut-être encore mieux fait.

Le premier moyen employé, celui que M. Gendron dans le beau rapport de la société de Bagot regarde être celui qui a fait le plus de bien pour l'amélioration du sol, c'est la remise à chaque souscripteur de la valeur du montant de sa souscription en trèfle, mil ou autres semences améliorées. La ferme modèle du major Campbell, tenue d'une manière si profitable, celle de M. Chs. Letestu, de St. Hilaire, si remarquable pour ses différentes cultures, celle de feu M. Icelère de St. Hyacinthe si bien tenue, et celle des Messieurs du collège de la même place qui donne de gros bénéfices n'avaient eu que bien peu d'imitateurs et dans les proportions les plus minimes. Les sociétés ont donné

à chaque souscripteur la valeur de leur souscription, et les graines fouragères ont été de suite semées en grande quantité, par mille livres, au grand profit de l'amélioration du sol. Ce qu'il y a eu de plus saillant à ma connaissance, c'est l'élan spontané pour le progrès qu'il y a eu dans le comté de Verchères; lorsque la société No. 2 du comté a donné à chaque souscripteur en trèfle, mil, etc., pour trente sous de plus que la valeur de sa souscription, c'était à la condition qu'il en semerait le double. Il y a eu des individus qui ont semé chacun jusqu'à 80 et cent livres de graines fouragères. La vue des belles fermes d'autour de Montréal, de quelques-unes dans Longueuil et Boucherville, où les propriétaires faisaient fortune, et où les anciens propriétaires avaient languis dans l'ornière de la malheureuse coutume, cette vue de tous les jours en allant aux foires de Montréal, n'avait eu que de bien faibles résultats. L'intérêt personnel, l'attraction d'un profit certain pour chacun a vaincu les préjugés, la routine chez un bon nombre, et a fait naître l'ère de prospérité et de bonheur. Une année la graine a été retranchée, l'élan s'est ralenti des trois quarts; dans la paroisse de St. Julie, pas un seul n'a voulu continuer.

Le second moyen employé, c'est de nombreuses primes pour chacune des petites portions de terre les mieux cultivées: $\frac{1}{2}$ en betteraves, $\frac{1}{2}$ en carottes, $\frac{1}{2}$ arpent en fèves, 1 arpent en patates, un autre en blé-d'inde, 2 arpents en blé, pois, orge, avoine, de prairie, pourvu qu'elle n'eût pas plus de trois ans, 2 arpents en jachère, pour le meilleur pâturage, le meilleur jardin, examiné pour le profit sans attention à l'agréable. Les légumes ne devaient toujours être semés qu'une seule fois à la même place. Les juges avaient toujours instruction spéciale de n'accorder aucune prime que sur preuve de l'amélioration du sol, de toujours donner préférence au sol inférieur; établir l'échelle de primes d'après la somme de travail couronné de bons produits. Une ferme pour concourir, devait être dans un état passable de propreté, en bon ordre, quant aux clôtures, avec fossés bien faits.

Il devrait apparaître que les propriétaires ont fait leur possible pour extirper les mauvaises herbes.

En terminant je ferai remarquer que jamais la société No. 2 du comté de Verchère n'a accordé de prime pour les fermes les mieux tenues parce qu'il n'y aurait eu qu'un petit nombre de cultivateurs qui auraient pu concourir.

La société du comté de Rouville a essayé de donner des prix pour les fermes les mieux tenues; elle a discontinué, reconnaissant que cela décourageait les autres, un seul ou deux ayant tous les prix, A. VANDANDAIGUE.

NOURRITURE CUIE POUR LES ANIMAUX.

On donne de la nourriture aux animaux, pour les soutenir d'abord, les empêcher de perdre la vie, et ensuite pour les engraisser. Pour être profitable au bétail, cette nourriture doit être convertie en *chyle* (partie nutritive des aliments) par la mastication et la digestion.

Et si la portion d'aliments qu'on donne aux animaux est ainsi entièrement convertie en *chyle* on peut alors dire que ces derniers ont eu tout le profit de ces aliments. Au contraire, si la mastication et la digestion ne sont pas suffisantes pour obtenir tout le *chyle* contenu dans les aliments, il faudra dire que les animaux n'ont profité qu'en partie de la nourriture qu'on leur a donnée, et qu'il y en a une autre partie de perdue entièrement. Or quel est le cultivateur qui n'a pas remarqué que ses animaux renvoient souvent une partie des aliments qu'il leur a donnés, presque aussi intacte qu'au moment où il les a mis dans la crèche à la nourriture. Il est certain que ces aliments ainsi renvoyés intacts par l'animal, lui a passé à travers le corps sans lui être d'aucune utilité.

Il est donc important d'avoir quelque procédé qui aide l'estomac à faire ses fonctions digestives de manière que l'animal ne perde rien des aliments qu'on lui a donnés, et qu'il profite de tout le *chyle* contenu dans ces aliments.

Quand on donne du grain aux animaux ceux-ci commencent d'abord par le moudre avec leurs dents. Mais, il en reste toujours une partie qui passe sans être parfaitement moulu; et cette partie, étant encore trop dure, le suc gastrique n'a pas assez de force pour la dissoudre; de sorte que l'animal n'en profite pas. Mais, si on amollissait le grain avant de le servir, on obviérait à ces inconvénients.

Faire cuire les aliments avant de les donner aux animaux, est certainement avantageux. L'action de la chaleur a pour effet d'amollir la nourriture, d'en favoriser la décomposition, de sorte que la salive de l'animal le mastication, et le suc gastrique aidant, toute la partie nutritive des aliments, est obtenue, et chaque portion de matière est utilisée le *chyle* que les aliments contenaient est absorbé par l'animal, et se convertit en chair.

Il est utile de faire cuire non seulement les grains mais encore, le foin la paille &c. Car cette opération a l'effet d'amollir les tiges qui sont souvent aussi raide, que du bois. Avant de faire cuire le fourrage il est bon de le couper avec des coupe-paille.

D'après ce qui vient d'être dit, on peut en conclure que la nourriture cuite est plus profitable aux animaux que celle qui ne l'est point.

Elle donne à l'animal l'opportunité de prendre sa nourriture en peu de temps, et de se reposer ensuite. En

lui permettant de s'accaparer toutes les matières nutritives que renferment les aliments, sans en perdre la moindre parcelle, son poids devra augmenter plus rapidement, et sa santé sera meilleure. Il aura aussi une plus belle apparence.

Et l'expérience a démontré que l'on sauve un tiers de la nourriture par ce procédé.

Maintenant, nous admettons que tous les cultivateurs ne peuvent, en regard à leurs moyens et aux circonstances où ils se trouvent placés, adopter ce procédé dans son entier. Mais, nous engagerions les cultivateurs riches, qui peuvent faire les dépenses d'un appareil à faire bouillir les aliments, à ne pas regarder le coût d'un tel appareil. Le profit qu'ils en retireront compensera amplement ces dépenses. Quant à ceux dont les moyens sont plus restreints, ils pourraient aussi profiter des remarques précédentes, en faisant cuire les aliments de leurs animaux de temps à autre, ou pour quelques uns d'entre eux.

CLUB AGRICOLE DE ST. DOMINIQUE.

A une assemblée de ce club tenue le 30 janvier dernier, le rapport suivant fut adopté sur motion de M. Elie Millet secondé par M. Ant. Ghagnon.

A la demande d'un des officiers du club nous attirons respectueusement l'attention du conseil d'agriculture sur les conclusions de ce rapport.

Rapport du comité nommé par le Club Agricole de St. Dominique pour examiner le programme du conseil d'agriculture relatif aux fermes les mieux tenues.

Votre comité, après avoir examiné le programme du conseil agricole de la province de Québec, y suggère les modifications suivantes.

Article 1er. Les fermes seront divisées en trois classes, celles de la première classe, devront contenir, au moins 90 arpents en superficie, en culture; celles de la deuxième classe, au moins 40 arpents, en culture; celles de la troisième classe, au moins quinze arpents en culture. Aucun concurrent ne pourra entrer dans une classe inférieure lorsqu'il aura une ferme d'une étendue égale à celle fixée pour une classe supérieure.

2o Les fermes seront divisées en trois champs au moins et suivront une rotation de six ans au moins.

La raison qui nous fait adopter la division de trois champs pour chaque ferme est que dans certains endroits, une division plus nombreuse sera plus nuisible qu'utile, parce qu'il arrive souvent qu'une ferme se compose pour un tiers de terre haute et submontagneuse, tandis que les deux autres tiers sont un terrain bas ou de terre noire à une extrémité ou l'autre de la ferme; en divisant une pareille ferme en six champs, le propriétaire se trouverait contraint en suivant la rotation voulue par le programme, de mettre ses engrais dans des endroits qui n'en n'auraient pas besoin, au détriment de son terrain élevé où l'engrais est plus profitable; c'est pour quoi il vaut mieux laisser chaque cultivateur juge de faire ses divisions suivant le besoin ou la situation de sa ferme, tout en l'astreignant à donner aux juges les motifs qui auraient pu l'induire à adopter telle ou telle division.

3o. Tout propriétaire qui aura adopté une division plus parfaite, aura droit à un certain nombre de bons points en su à la discrétion des juges.

4o. Les fossés, rigoles, cours d'eau et drainage, en bon ordre.

5o. Les clôtures en bon ordre.

6o. Bétail, bien entretenu, proportionné à l'étendue de la terre en culture, et à la qualité du sol: tant qu'au nombre ceci doit être laissé au jugement de chaque cultivateur. Les juges devront considérer si le troupeau est proportionné à l'étendue, la qualité du terrain; car contrairement le cultivateur à posséder un nombre fixe d'animaux de ferme, ce serait le forcer qu'ilquefois à en avoir plus que son terrain pourrait en nourrir convenablement, et par conséquent à n'avoir qu'un troupeau inférieur, ce qui nuirait au progrès de l'élevage du bétail.

7o. Bon pâturage succédant dans l'assolement aux prairies.

8o. Environ un tiers de la ferme en pâturage, l'autre tiers en prairie et le reste en grains et légumes.

9o. Pas moins d'un trentième de la terre en culture sarclée, dont un tiers en légumes à racines, et le reste en toute autre culture sarclée; tout en laissant à la discrétion des juges d'accorder plus de points lorsque le programme n'aura été dépassé.

10o. Chaque partie de la ferme sera en bon état de production.

11o. Étables, porcheries, laiterie, grange, bergerie, cours, en bon ordre; instruments aratoires en bon ordre et améliorés.

12o. Celui qui obtiendra le premier prix, ne pourra obtenir le même prix dans la même classe qu'une fois ensuite.

13o. Les juges auront droit d'accorder des points pour des améliorations non énumérées au programme, tel que culture de nouvelles plantes, nouveaux grains, etc., afin d'encourager l'introduction de nouvelles cultures.

14o. Les juges, pour motiver leur jugement alloueront des points pour chaque partie de la culture, savoir:

1o. Culture de légume à racine	30	points
2o. Autre culture uttrolyante	25	"
3o. Grains de toute espèce	30	"
4o. Prairies neuves 1re récolte	15	"
5o. Vieilles prairies	10	"
6o. Culture du lin	10	"
7o. Chevaux	10	"
8o. Bêtes à cornes	10	"
9o. Moutons	10	"
10o. Cochons	10	"
11o. Clotures	5	"
12o. Eossés et cours d'eau	30	"
13o. Epierrement	5	"
14o. Drainage	15	"
15o. Construction et bâtisses	10	"
16o. Instruments aratoires	10	"
17o. Division en trois champs	20	"
Loisibé aux juges d'accorder pour une division plus parfaite	10	"
18o. Sarclage des mauvaises herbes	10	"
19o. Laiterie	15	"
20o. Comptabilité	10	"

300

15. Pour obtenir le 1er prix, le concurrent devra avoir mérité au moins 300 points et pour le moindre prix au moins 100 points.

L'échelle ci-dessus rendra la tâche des juges plus facile et par elle le concurrent sera plus sûr d'obtenir justice et sera engagé à prendre soin de chaque partie de la ferme.

Les classes inférieures seront basées sur une échelle proportionnée.

11 y aura 5 prix par chaque classe.	
1ère classe \$25, 20, 16, 12 et 1 total	83
2e classe \$20, 16, 12, 10 et 8 total	66
3e classe \$15, 12, 10, 8 et 6 total	51

Total \$200

Et nous suggérons que la balance de l'octroi se montant à environ 400 soit laissée à la disposition des directeurs de chaque comté, pour accorder des prix, pour ce qu'ils croiront le plus avantageux dans leur comté respectif, suivant règlement préalable soumis au conseil agricole et par lui approuvé.

Une des raisons qui nous induisent à laisser à la disposition des directeurs une somme un peu considérable est que les prix accordés pour les pièces de terres bien cultivées et les cultures

A P I C U L T U R E .

sarclées dans les exhibitions antérieures, dans notre comté, ont produit un résultat immense pour le progrès de l'agriculture. Prenons pour exemple la culture des carottes. Il a été accordé des prix pour un huitième d'arpent cultivé en carottes; c'était peu de chose; cependant il y eut une foule de concurrents parce que cela était peu coûteux; aussi cette culture s'est tellement répandue dans ce comté et le mérite en a été si bien reconnu, que cette année, quoiqu'il n'y ait pas eu de prix accordé, il s'est récolté au-delà de 15,000 minots de carottes dans la seule paroisse de St. Dominique; ce qui prouve que le grand but des propagateurs du progrès agricole doit être d'amener le grand nombre avec eux en encourageant les petits essais: car une fois le cultivateur entré dans la voie d'une amélioration utile s'il en a reconnu l'avantage, il ne rétrogradera pas, mais, au contraire il ira de l'avant.

160. Nous sommes d'avis que les souscripteurs devraient retirer la valeur de leurs souscriptions en graines de foin à leur choix, car sans cette condition les sociétés s'éteindraient faute de souscripteurs.

Un exemple: Dans St. Dominique lorsque les souscripteurs ont eu de la graine pour leur argent, les souscriptions se sont élevées à la somme de 180 piastres. L'année dernière, il n'a été accordé de la graine de foin que pour moitié des souscriptions, aussi elles sont descendues à 27 piastres seulement. D'ailleurs il est prouvé et reconnu par tous les cultivateurs que les semences de graines de foin sont une des premières causes qui ont amenés des progrès dans le pays. Le foin améliore la terre et le bétail en même temps; deux sources certaines de richesse pour le cultivateur.

Nous sommes aussi d'opinion que les exhibitions d'animaux doivent se faire, dans les comtés, la même année que l'exhibition provinciale afin que les animaux qui primeront dans les comtés puissent être exhibés avec succès dans l'exposition provinciale.

Nous approuvons avec plaisir l'article du programme du conseil agricole qui prescrit une distinction dans les races bovines entre celles pour la boucherie et celles pour le lait comme devant concourir séparément.

Il serait bien à propos, suivant nous, que le conseil agricole fit imprimer un petit traité d'agriculture sur les cultures les plus avancées dans le pays, mis à la portée du peuple; dans le genre de celui qui a été publié sous le gouvernement de Lord Elgin il y a quelques années: un semblable petit traité distribué au nombre de cent exemplaires dans chaque paroisse et gratuitement, ferait un grand bien pour l'avancement de l'agriculture.

Nous verrions avec plaisir le gouvernement renoncer à l'établissement d'un grand nombre d'écoles d'agriculture, excepté une seule pour toute la province. L'argent économisé par la suppression de ces écoles serait mieux employé en accordant des médailles d'honneur aux personnes dont les fermes auraient obtenues les premiers prix dans les exhibitions de comtés; ces médailles seraient accompagnées d'instruments aratoires améliorés ou d'un prix extra en argent; les fermes ainsi honorées, deviendraient les fermes modèles du comté ou de la paroisse; après un certain nombre d'années ces fermes modèles seraient assez multipliées pour se trouver à la portée de tous les cultivateurs. L'exemple est le meilleur enseignement qu'on puisse donner aux cultivateurs non instruits qui ne peuvent avoir recours ni aux livres ni aux journaux agricoles.

Une médaille serait un motif très fort pour retenir le cultivateur ainsi décoré, dans la voie du progrès agricole, l'honneur le force à, pour ainsi dire, à ne pas se laisser dépasser par ses concitoyens agriculteurs.

Le tout humblement soumis.

St. Dominique 27 janvier 1870.

ANTOINE CASAVANT, ED. BERNIER,
LAURENT LECLERE, ELIE BEAUDRY,
J. B. CADIEUX, T. LAPALME.

On peut compter qu'on réussira à soigner convenablement les abeilles si l'on y met de l'affection, et comment ne pas s'attacher à ses insectes dont l'activité est si grande, les travaux si admirables, l'harmonie qui préside à leur organisation sociale si bien réglée, les bénéfices qu'elles procurent si rémunérateurs. Cependant la crainte qu'inspire leur aiguillon empêche un grand nombre de personnes de les cultiver. Il faut surmonter cette puérité; que ceux qui ont cette crainte se couvrent bien la figure et les mains les premières fois qu'ils approchent des abeilles; en y mettant de la douceur et du calme, ils se convaincront bientôt qu'il y a peu de circonstances où l'accoutrement soit nécessaire: plus ils approcheront de ces travailleuses vigilantes, plus ils s'y attacheront, et l'admiration dans laquelle ils seront, leur procurera un plaisir qui, assurément, est un des plus agréables de la vie champêtre.

Lorsqu'on approche des abeilles, il faut le faire avec calme et sans gesticuler: les mouvements brusques et le bruit les irritent. Il ne faut pas non plus souffler dessus, car l'air que nous expirons à une odeur qui les irrite.

Si elles se posent sur nous, même sur notre figure, il faut les laisser tranquilles et attendre qu'elles s'envolent, ou bien il faut les y engager en les poussant doucement avec la main. Si l'on veut les déplacer d'un groupe, on peut le faire avec la main en agissant doucement, ou avec les herbes d'une plume. Les couleurs sombres, telle que le noir, le brun et le bleu, leur plaisent moins que les couleurs pâles. Aussi dans leur colère, elles s'attachent aux chapeaux noirs, s'enfoncent dans les cheveux, se jettent aux sourcils et sur tout ce qui est noir, comme sur tout ce qui remue.

Le moyen le plus efficace de les calmer, ou plutôt de les dompter, c'est l'usage de la fumée de bois pourri ou de tabac. Non seulement cette fumée les gêne, mais elle leur donne la crainte que leur mère pourra en être incommodée. Il n'y a aucun doute que les abeilles ne soient susceptibles de crainte. Les coups réitérés que l'on donne sur une ruche pleine pour faire passer les abeilles dans une ruche vide, le prouvent. C'est assurément la crainte qui leur fait quitter celle sur laquelle on frappe pour monter dans l'autre. En prenant la précaution de s'entourer d'une petite atmosphère de fumée et en agissant tranquillement et avec douceur, on se garantit des piqûres. D'ailleurs, les abeilles se familiarisent avec ce qui remue, et s'accoutument avec les personnes qui les fréquentent. Lorsqu'on sera bien convaincu de ces vérités, on ne les craindra plus, et on les soignera avec plaisir; on parviendra même à les manier sans les irriter, en le faisant avec douceur. Toutefois,

les personnes timorées font bien de battre en retraite lorsque les abeilles sont trop irritées. Mais les personnes aguerries savent que les abeilles qui les poursuivent les ont plus vite quittées près des ruches qu'à distance.

Causes qui irritent les abeilles.—Nous venons de voir que les abeilles n'aiment pas le mouvement brusque de vant leurs ruches. L'état de l'atmosphère et les émanations qui sortent du corps de ceux qui les approchent contribuent à les mettre en fureur, et augmentent leur acharnement. Elles sont très irritables lorsque l'air est chargé d'électricité, que le temps est chaud et à l'orage. Il est des personnes dont l'odeur déplaît singulièrement aux abeilles. Ces personnes, ainsi que celles qui sont sensibles aux piqûres, doivent se couvrir la tête d'un voile chaque fois qu'elles ont à visiter et à opérer des ruches.

Annnonce de l'attaque des abeilles.—Sauf dans les cas que nous venons de voir, les abeilles n'attaquent que pour repousser une agression. Jamais elles ne pensent à le faire lorsqu'elles sont dans les champs occupées à butiner; si on les tourmente alors, elles s'éloignent. Mais il n'en est pas de même aux abords de leur ruche. On comprend qu'une abeille est irritée par le bourdonnement clair et bruyant qu'elle fait entendre en volant et en tournant autour de la personne qu'elle poursuit; ses mouvements sont rapides et vifs. Il faut alors tâcher de se retirer à l'ombre et de s'abriter derrière un brisson, sur tout si l'attaque paraît violente. Mais si elle ne le paraît pas, il suffit de baisser la tête et de rester immobile pendant une minute ou deux; l'abeille cesse souvent ses démonstrations, qui semblent n'avoir eu pour but que de vous intimider, et elle s'éloigne; mais quelquefois c'est pour revenir à la charge. Si l'irritation se communique à plusieurs abeilles, il est prudent, à moins qu'on ne soit couvert d'un voile, d'abandonner le terrain et de remettre à un autre moment l'opération qu'on se proposait de faire.

Nous supposons, au pis aller, qu'on a été piqué. Ce que l'on a de mieux à faire, c'est d'enlever l'aiguillon le plus tôt possible de la blessure, en ayant soin de ne pas presser la vessie qui contient le venin. On y parvient en quittant fortement avec l'ongle. Après son extraction, il faut frotter la plaie avec une plante aromatique, telle que l'absinthe, le persil, la menthe, etc., ou y applique un peu d'alcool ou d'alcali volatil (ammoniacal), ou encore de laudanum. A défaut de ces liquides, il faut prendre le premier venu. La salive appliquée de suite, a un bon effet.

La piqûre de l'abeille n'agissant que par le venin, dont l'effet douloureux se fait parfois sentir aussitôt au cœur ou à toute autre partie très éloignée, qu'à l'endroit du mal, il faut en conclure que tous les remèdes autres que des rafraîchissants, qui sont encore très inutiles, ne sont qu'un mal ajouté à un autre.

Il y aura à Acton-Vale, mardi le 15 février, chez M. Cushing un encan où les cultivateurs trouveront de beaux animaux, et du bon grain de semence à acheter.

Nous croyons qu'on ferait bien d'y aller ; il y a là de bons marchés à faire. Voir l'annonce.

A une assemblée générale des membres de la société d'agriculture du comté de Brome, les personnes suivantes furent élues :

George Patterson, président ; John Burnot, vice-président ; Joseph Lefebvre secrétaire-trésorier ; R. Grubb, Garrot Soffard, M. L. Elkins Jr., Abram A. Smith, Robert Gardyne, Jérôme G. Ball et John Lawson Eers., Directeurs.

L'assemblée annuelle de la société d'agriculture No. 2 du comté de Vaudreuil a eu lieu à Rigaud, le vingt-sept décembre dernier, et les officiers suivants furent élus :

Président, Emery Lalonde, Ecr., St. Marthe ; Vice-Président, Cornelius McGroovy, Ecr., Rigaud ; Secrétaire-Trésorier, E. N. Fournior, do.

Directeurs :—MM. John Fitcher, Rigaud ; Alexander McLachan, do ; Jos. Amable Campeau, père, do ; Jos. Emubin Charrier, do ; John Vipond, St. Marthe ; Edward McCabe, do ; Siméon Sitaleux, do.

THE AMERICAN STOCK JOURNAL.—Le dernier numéro de ce précieux journal agricole contient les matières suivantes : Souhaits du jour de l'an ; nourriture pour les bestiaux ; suggestions concernant les volailles pour janvier ; la séparation du lait d'avec le beurre ; cochons de la race des *Chester White* ; matières relatives aux moutons ; soins à donner aux truies durant le temps qu'elles portent ; comment soigner le bétail ; comment soigner les chevaux ; le cochon chinois ; sovrage des veaux ; traitement des vaches durant le mois de janvier ; travaux du mois de janvier ; ayez beaucoup de soins de vos animaux en hiver, et beaucoup d'autres matières.

Les Editeurs de ce journal, espèrent qu'à raison du bas prix auquel ils offrent leur publication (\$1.00, par année, plus une prime remarquable), tous les cultivateurs deviendront leurs abonnés. S'adresser à N. P. Boyer & Co. Editeurs, Parkesbourg, Pa.

—Un journal de New-York, l'*Evening Post*, démontre par des chiffres, qu'un homme qui achète pour 15 centins de liqueurs chaque jour, dépense une somme suffisante pour fournir à une famille de quatre ou cinq personnes les choses les plus nécessaires à la vie.

BULLETIN COMMERCIAL.

Le marché de samedi était au complet, les prix ont quel-quo peu haussé. Le lard valait de 15 à 18 sous, les œufs un chelin ; le beurre qui était en grande quantité était en baisse les prix variaient de 18 sous à un chelin : il y avait une grande quantité de patates au prix de 75 centins le minot ; le prix des grains demeure le même. Somme toute la journée a été bien rempli, le beau temps avait amène un grand nombre de cultivateurs au marché. Les prix des autres denrés sont peu changés ; nous donnons les quotes.

Voici le prix des grains chez les marchands de cette ville :

Orge par 50 lbs.....	£0 2 1
Avoine par 36 lbs.....	0 1 6
Pois par 66 lbs.....	0 3 3
Graine de lin.....	0 6 0

St Hyacinthe 29 Janv 1870.

FARINE—Fleur, ex. superfine	\$4 50 a 4 55
“ en poche p 100 lbs	2 20 a 2 50
GRAINS—Orge par minot..	0 50 a 0 60
Avoine do	0 25 a 0 30
Gandriole do	0 35 a 0 45
Pois do	0 75 a 0 90
Blé do	1 10 a 0 00
Blé d'inde do	0 90 a 0 00
Sarrasin do	0 50 a 0 00

VOLAILLES—Dindes par couple	2 00 a 1 50
Oies do	1 00 a 1 50
Canards do	0 40 a 0 50
Poules do	0 40 a 0 70
Poulets do	0 20 a 0 35

VIANDES—Bœuf à la livre ..	0 5 a 0 10
Do par quartier	0 4 a 0 10
Mouton, par quartier	0 40 a 0 60
Lard par livre.....	0 10 a 0 15
salé	0 9 a 0 10
Do par 100 lbs.....	9 00 a 12 00

DIVERS—Patates au minot ..	0 60 a 0 75
Beurre en livre	0 15 a 0 28
Do en tinette	0 19 a 0 00
Sucre d'érable	0 10 a 0 00
Œufs la douzaine.....	0 24 a 0 00
Suif la livre	0 15 a 0 0
Foin par 100 bottes...	4 0 a 6 0
Paille do	0 0 a 0 0
Choux la pièce.....	0 0 a 0 10
Miel la livre.....	0 10 a 0 12
Savon do	0 10 a 0 00
Oignons la tresse....	0 12 a 0 0
Fèves le pot.....	0 6 a 0 8
do minot.....	1 00 a 0 0
Laine	0 30 a 0 40
Navets la pièce.....	0 2 a 0 5
Pommes par minot ..	0 60 a 1 50
do quart..	3 00 a 4 0
Tabac par lb.....	0 10 a 0 12

Sherbrooke, 27 Janv 1870

Bœuf—par quartier.....	5 @ 7
do livre.....	5 @ 10
Mouton	4 @ 6
Agneau	5 @ 7
Lard par livre.....	9 @ 10
Beurre—en tinette.....	20 @ 22
do par livre.....	20 @ 23
Fromage.....	6 @ 12
Œufs	17 @ 22
Dindes par lb	12 @ 15
Poulets	30 @ 50
Oies.....	08 @ 09
Patates minot.....	40 @ 50
Sucre d'érable.....	6 @ 9
Sarasin	40 @ 00
en fleur par poche.....	\$1 50 @ 1 75
Avoine par minot.....	34 @ 40
Laine	25 @ 26
Foin, par ton.....	\$ 8 @ 10
Paille do	\$ 6 @ 0
Bois—dur, sec.....	\$ 3 @ 00
do vert.....	\$ 2 @ 3
Miel, la boîte.....	00 @ 00

DEPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA. 29 Janv. 1870.

L'Escompte autorisé sur les Envais Américains, jusqu'à auis contraire, est de 16 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE.

Commissaire des Douanes.

St Jean, 28 Janv 1870.

Fleur, par quart	4 30 a 5 75
par 100 lbs	2 25 a 2 50
de blé d'inde p. 100 lbs.	1 90 a 2 00
de sarazin do	1 90 a 2 00
Avoine, par 40 lbs	0 30 a 0 34
Orge, 56	0 56 a 0 00
Graine de lin	1 25 a 1 40
de mil	1 70 a 1 75
Pois, par minot	0 70 a 0 75
Blé, do	1 00 a 0 90
Blé d'inde par 56 lbs	0 80 a 0 75
Sarazin 50	0 40 a 0 50
Œufs par douzaine	0 20 a 0 22
Volailles par couple	0 30 a 0 35
Poulets do	0 20 a 0 30
Oies do	1 00 a 1 20
Dindes do	1 75 a 2 00
Pigeons do	0 10 a 0 12
Beurre frais par livre	0 18 a 0 20
salé do	0 15 a 0 17
Saindoux do	0 20 a 0 00
Miel do	0 10 a 0 12
Patates	0 40 a 0 75
Lard frais par 100 lbs.....	\$9 00 a 10 00
mess par quart	20 00 a 25 00
Bœuf par 100 lbs.....	4 50 a 5 00
Foin do bottes	4 00 a 5 50
Paille do do	2 00 a 3 00
Bois à la corde.....	3 00 a 4 50

Sorel, 28 Janv. 1870.

Fleur par quart.....	5 00 à 5 50
do do cent lbs	2 00 2 50
do Bled-d'Inde do.....	1 70 2 00
Avoine par 40 lbs.....	0 00 0 25
Orge par 56 lbs.....	0 75 0 00
Mil par 48 lbs.....	0 00 2 00
Pois par minot.....	0 70 0 80
Bled do do.....	1 00 0 00
Bled-d'Inde, do do.....	0 80 0 90
Sarrasin, do do.....	0 50 0 60
Patates do do.....	1 00 1 20
Œufs par douzaine.....	0 17 0 20
Volailles par couple.....	0 50 0 60
Oies do do.....	0 80 0 00
Dindes do do.....	1 50 2 00
Pigeons do do.....	0 20 0 25
Beurre frais par lb.....	0 20 0 25
do salé do.....	0 17 0 18
Saindoux par lb.....	0 17 0 20
Miel do do.....	0 10 0 12
Lard frais par cent lbs.....	10 00 11 00
do mess par quart.....	25 00 26 00
Bœuf par cent lbs.....	6 00 7 00
Foin par cent bottes.....	3 50 4 00
Paille do do.....	2 00 2 50
Bois à la cord	2 50 5 00

Montréal 29 Jan 1870.

Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs ..	\$6 a \$7
2me qualité	5 a 6
Vache a lait.....	25 a 40
Extra	40 a 60
Veaux, 1re qualité	10 a 12
2me qualité	6 a 8
3me qualité.....	3 a 6
Moutons, 1re qualité.....	6 a 8
2me qualité	5 a 6
Agneaux, 1ro qualité	3 a 4
2me qualité	2 a 3
Cochons	10 a 18
Foin, 1re qualité par 100 lbs....	7 a 6
2me qualité	6 a 7
Paille, 1re qualité	5 a 6

Montréal 28 Jan 1870.

FARINE —Blé par 100 lbs.....	12 0 a 12 6
Farine d'avoine.....	8 6 a 9 8
Do de blé-d'Inde.....	9 6 a 10 6
Do de sarazin.....	9 6 a 10 6
GRAINS —Blé par minot.....	0 0 a 1 0
Orge do.....	2 0 a 2 6
Pois do.....	3 3 a 3 6
Avoine do.....	1 6 a 1 0
Sarazin do.....	2 3 a 2 0
Blé-d'Inde.....	4 0 a 4 6
LEGUMES —Patates au sac.....	4 0 a 4 6
Fèves par minot.....	0 0 a 0 6
Oignons par trèssé.....	0 5 a 0 0
LAITERIE —Œufs par doz.....	1 2 a 1 0
Beurre frais par lbs.....	1 3 a 1 9
Do salé do.....	0 10 a 1 9
Fromage do.....	0 0 a 0 7
DIVERS —Sucre d'érable do.....	0 5 a 0 7
Miel.....	0 6 a 0 0
Saindoux par lbs.....	0 0 a 1 8
VIANDES —Bœuf à la livre.....	0 5 a 0 8
Lard do.....	0 7 a 0 3
Mouton à la livre.....	0 4 a 0 7
Agneau au quartier.....	2 6 a 6 6
Veau à la livre.....	0 6 a 0 0
Lard frais par 100 lbs.....	50 0 a 52 0
Bœuf do.....	25 0 a 30 0
VOLAILLES —Dindes par couple.....	10 0 a 12 0
Dindes jeunes do.....	6 0 a 8 3
Oies.....	7 0 a 10 0
Canards.....	3 0 a 4 0
Poules.....	2 6 a 3 0
Poulets.....	2 0 a 3 0
GIBIERS —Canards sauvages.....	2 0 a 3 0
Pigeons.....	1 0 a 0 0
Perdrix.....	3 3 a 3 6
Lièvres 1/2 couple.....	1 6 a 0 0

Québec, 28 Janv 1870

FLEUR —extra supérieure.....	\$6 25 a 6 50
Extra.....	5 50 a 5 75
Fancy.....	5 10 a 5 30
Superfine No 1.....	5 00 a 4 95
Do forte.....	5 25 a 5 40
Do No 2.....	4 60 a 4 65
En poche No 1 p 100 lbs.....	2 40 a 2 50
Gruau p bri de 200 lbs.....	5 20 a 5 50
Farine d'avoine.....	5 40 a 5 50
Do de blé-d'Inde, blanc	
par 200 lbs.....	4 10 a 4 50
Do do do do jaune.....	4 0 a 4 25
VIANDES —Bœuf, par 100 lbs.....	7 00 a 8 00
Do par livre.....	0 6 a 0 09
Mouton do.....	0 7 a 9 00
Agneau par quartier.....	0 65 a 0 00
Lard frais par 100 lbs.....	8 00 a 9 00
Do par livre.....	0 8 a 0 10
Lard salé do.....	0 10 a 0 12
Jambon frais.....	0 11 a 0 12
Do salé et fumé.....	0 13 a 0 14
Poissons —Saumon p bri 200 lbs.....	13 0 a 14 9
Do par lbs.....	0 13 a 0 10
Morue verte par bri.....	5 30 a 5 52
Do en paquet.....	5 50 a 5 62
Do par lbs.....	0 2 a 0 0
Morue sèche par quintal.....	5 25 a 5 50
Huile de morue par gallon.....	0 58 a 0 65
Hareng du Labrador.....	5 25 a 5 50
DIVERS —Beurre frais par livre.....	0 20 a 0 20
Do salé do.....	0 16 a 0 18
Volailles par couple.....	0 45 a 0 60
Dindes do.....	2 00 a 2 50
Oies do.....	1 25 a 1 50
Canards do.....	0 60 a 0 70
Patates par minot.....	0 55 a 0 60
Oignons par baril.....	3 00 a 3 25
Avoine par minot.....	0 40 a 0 42
Orge do.....	6 60 a 0 70
Œufs, par doz.....	0 18 a 0 20
Fromage par lbs.....	0 14 a 0 16
Sucre d'érable p lbs.....	0 8 a 0 9
Pommes par bri.....	4 00 a 5 00
Laine p lbs.....	0 28 a 0 30
Bois par cordes, 2 1/2 p.....	3 20 a 3 60
Foin par 100 bottes.....	5 0 a 7 0
Paille do.....	3 00 a 4 00
PEAUX —Vertes, inspect., p 100 lb.....	8 0 a 9 00
De moutons, non prép. ch.....	0 75 a 1 00
De Veau.....	0 12 a 0 14

MARCHE DE ST. CESAIRE.

[Préparés spécialement pour le COURRIER.]
St. Césaire, 29 janvier 1870.

Fleur-Farin —de blé, par 100 lb.....	\$2 50 a 2 90
d'Avoine do.....	2 00 a 0 00
de Sarazin do.....	2 00 a 0 00
Grains —Blé par minot.....	0 00 a 0 00
Pois do.....	0 90 a 0 85
Orge do.....	0 00 a 0 60
Avoine do.....	0 30 a 0 35
Sarazin do.....	0 00 a 0 60
Lin do.....	0 00 a 0 00
Blé d'Inde do.....	0 80 a 0 90
Gandriole do.....	0 43 a 0 44
Légumes —Patates do.....	0 50 a 0 55
Fèves do.....	1 40 a 0 00
Oignons do.....	1 00 a 1 20
Laiteries —Œufs par doz.....	0 19 a 0 20
Beurre par lbs.....	0 18 a 0 20
Do salé en tinette.....	0 18 a 0 21
Divers —Sucre d'érable par lbs.....	0 11 a 0 12
Miel do.....	0 10 a 0 00
Saindoux do.....	0 20 a 0 21
Suif la livre.....	0 09 a 0 10
Lard frais par 100 lbs.....	8 00 a 9 00
Bœuf par quartier.....	0 05 a 0 06
Moutons do.....	0 42 a 0 60
Bœuf à la livre.....	0 05 a 0 06
Lard par livre.....	0 12 a 0 13
Lard salé par livre.....	0 12 a 0 13
Lièvre par couple.....	0 20 a 0 26
Volailles —Dindes do.....	1 40 a 1 50
Oies do.....	1 20 a 1 40
Canards do.....	0 60 a 0 66
Poules do.....	0 40 a 0 50
Poulets do.....	0 38 a 0 14
Perdrix do.....	0 20 a 0 25
Pommes do.....	0 80 a 0 85
Pommes le quart.....	2 00 a 4 00
Tabac.....	0 08 a 0 09
Foin par 100 bottes.....	4 50 a 5 00
Paille par 100 bottes.....	1 50 a 1 80
Bois —Pruche, par corde.....	\$1 50 a 0 00
Erable sèche do.....	2 60 a 3 00
Merisier do.....	2 50 a 0 60

Les Trois-Rivières 28 Jan 1870.

Avoine.....	\$0 30 a 0 35
Pois.....	0 75 a 0 80
Gabourage.....	0 70 a 0 00
Sarazin.....	0 60 a 0 00
Blé-d'Inde canadien.....	0 80 a 0 90
Bœuf par lbs.....	0 10 a 0 12
Lard do.....	0 15 a 0 18 1/2
Veau par quartier.....	0 09 a 0 00
Beurre frais par lbs.....	0 18 a 0 25
Œufs par douzaine.....	0 20 a 0 25
Patate au minot.....	0 70 a 0 80
Foin à la botte.....	0 05 a 0 00
Paille do.....	0 00 a 0 00
Sucre d'érable.....	0 12 a 0 00
Poule par couple.....	0 50 a 0 60
Graisse fondu.....	0 24 a 0 0
en branche.....	0 20 a 0 0
Petite graine d'oignon.....	0 10 a 0 00
Savon du pays.....	0 8 a 0 10
Saindoux par lbs.....	0 22 a 0 25

Montréal, 29 Jan 1870.

Cuir à semelle, No 1, B A la livre.....	22 a 00
Do No 2,.....	20 a 00
Œcouo No 1.....	21 a 00
Do No 2.....	18 a 20
Vache cirée, légère.....	40 a 41
do do pesant.....	35 a 38
Veau ciré.....	60 a 70
Cuir à harnais.....	25 a 30
Buffle.....	le pied 14 a 15
Pebble.....	14 a 15
Vache en Kid.....	14 a 00
Vache fendue.....	la livre 27 a 30
Patent uni.....	le pied 19 a 20
do carlé.....	17 a 18
Peaux de mouton pesantes.....	le livre 20 a 25
do do légère.....	25 a 30
Peaux vertes, No 1.....	la livre 8 a 00
No 2.....	7 a 0
salées.....	9 a 10

RUCHES A VENDRE

PAR

MR. THOMAS VALIQUET, DE ST. HILAIRE.

Les personnes désireuses de se livrer à l'industrie si lucrative de la culture des Abeilles trouveront en s'adressant au soussigné des Ruches de différents modèles et de constructions variées suivant le goût ou les connaissances apicoles de l'acheteur. Les cultivateurs pourront obtenir 13 Ruches améliorées, pour le prix de 4 boîtes de miel chaque et auront de M Valiquet tous les renseignements possibles pour se servir de ce nouveau et avantageux système de Ruches. On est prié de se hâter, vu les précautions à prendre dès cette saison. S'adresser à la Station St Hilaire ou au Dépôt d'instruments agricoles de Wm Evans, marché Ste Anne pour tout ce qui regarde l'achat de ces Ruches.

TH. VALIQUET,
Apiculteur.

Station St Hilaire, 8 octobre 1869.

VENTE DE
MARCHANDISES SECHES
Groceries, Ferronneries,
ANIMAUX ET INSTRUMENTS DE CULTURE.

Les soussignés ont reçu ordre de la part de J. A. CUSHING, Esq., d'Acton Vale P. Q., de vendre sur ses propriétés,
MARDI, LE 15 FEVRIER 1870.

Tout son fonds bien assorti de Marchandises Sèches, Epicerie, Ferronneries, &c. Aussi, tout son Fonds d'Agriculture consistant en

- 3 chevaux de trait
- 1 Jument pur sang, Lady Franklin
- Un Pou in d'icelle de 2 ans,
- 4 Vaches
- 1 Taureau d'un an
- 50 Moutons, Cotswold et Leicester
- 1 Verrat de Suffolk, importé
- 1 Truie " "
- 1 Verrat d'un an
- 1 Truie " "
- 1 Bœier de Leicester

Tout fonds de première qualité
—DE PLUS:—

- 1 Harnais de Carosse, double
- 1 Harnais de Carosse, simple
- 2 Harnais de Travail, double
- 4 Harnais de Travail simple
- 1 Selle faite à Londres
- 1 Selle de Dame
- Brides, Carosses, Sleighs, Wagons et instruments. Le tout en bon ordre et bien réparé.

AINSI QUE :

- 600 minots d'Avoine } Bons pour semence
- 100 " de Pois }
- 100 " de Blé }
- 155 minots de Blé d'Inde } Bons pour semences
- Fèves }
- 10 minots d'Avoine de Californie
- 6000 bottes de Foin
- 300 minots de Patates
- 200 " de Navets

CONDITIONS.

Acheteurs d'au dessus de \$50, 3 mois de crédit; d'au dessus de \$100 6 mois, en par eux donnant des billets endossés et approuvés.

VENTE A DIX HEURES.

BENNING & BARSALOU,

Encanteurs.

28 Janvier 1870.